

NORMES GRAPHIQUES

Consortium national de formation en santé
sous l'égide de l'Association des collèges et
universités de la francophonie canadienne



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



**CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ**

IDENTITÉ VISUELLE ET POSITIONNEMENT



Le Consortium national de formation en santé (CNFS) qui se trouve sous l'égide de l'Association des collèges et universités de la francophonie canadienne (ACUFC), regroupe onze collèges et universités ainsi que des partenaires régionaux. Ensemble, nous travaillons à augmenter l'offre de programmes de formation et de services en français; nos recherches nourrissent la prise de décisions en santé. **Notre but : assurer l'accès** à des professionnels capables de soigner en français dans tout le pays.

UTILISATION DU LOGO

LOGO AVEC ET SANS NOMINAL



UTILISATION DU LOGO DU CNFS SOUS L'ÉGIDE DE L'ACUFC



UTILISATION DU LOGO AU SEIN DES ÉTABLISSEMENTS MEMBRES

Approche recommandée

Logo du CNFS avec l'ajout du volet institutionnel



Logo du CNFS en blanc sur fond foncé ou coloré



Logo du CNFS en noir



Autres options



PALETTE DE COULEURS

Quadrichromie

Pantone®

C 0 M 95 Y 95 K 25



PMS 187

C 100 M 55 Y 0 K 5



PMS 293

C 75 M 0 Y 100 K 5



PMS 362

C 0 M 0 Y 0 K 85



PMS 432

TYPOGRAPHIE RECOMMANDÉE

GOTHAM BOLD (CAPITALES) — *TITRES*

ABCDEFGHIJKLMN OP
1234567890 @#&*%

GOTHAM MEDIUM (CAPITALES ET BAS DE CASSE) — *TITRES ET SOUS TITRES*

ABCDEFGHIJKLMN OP
abcdef 1234567890 @#&*%

GOTHAM BOOK (CAPITALES ET BAS DE CASSE) — *TITRES ET SOUS TITRES*

ABCDEFGHIJKLMN OP
abcdef 1234567890 @#&*%

ROPA SOFT PRO REGULAR (CAPITALES ET BAS DE CASSE) — *SOUS TITRES ET TEXTE*

ABCDEFGHIJKLMN OP
abcdef 1234567890 @#&*%

ROPA SOFT PRO LIGHT (CAPITALES ET BAS DE CASSE) — *TEXTE*

ABCDEFGHIJKLMN OP
abcdef 1234567890 @#&*%

RECONNAISSANCE DE LA CONTRIBUTION DE SANTÉ CANADA

À titre de bénéficiaires du Programme de contribution pour les langues officielles en santé, le CNFS, ses établissements membres et ses partenaires ont la responsabilité de reconnaître le financement accordé par Santé Canada dans toutes les communications publiques, comme indiqué dans l'accord de contribution signé entre Santé Canada et l'ACUFC en avril 2018.

EXTRAIT DE LA CLAUSE 25 DE L'ACCORD DE CONTRIBUTION

25. COMMUNICATIONS

25.1 - Reconnaissance

Le bénéficiaire reconnaît l'appui du Canada à l'égard de tout matériel et produit relatifs aux communications publiques (y compris, mais sans s'y limiter, les campagnes d'information et de publicité, les invitations à participer aux activités, le matériel imprimé, audiovisuel, visuel et électronique, les sites Web et les expositions) visés par le présent accord. Cette reconnaissance s'exprimera dans une forme satisfaisante pour le Canada. Le bénéficiaire retirera la reconnaissance à la demande écrite du Canada.

25.2 - Avertissement

Le bénéficiaire s'assurera, à moins de directives contraires du Canada, que l'avertissement suivant paraîtra sur tout Matériel conçu pour être distribué au public en vertu du présent Accord :
« Les opinions exprimées ici ne reflètent pas nécessairement celles de Santé Canada. »

25.3 - Préavis et participation

Le bénéficiaire avise le Canada dix (10) jours ouvrables à l'avance, si possible, de toute annonce publique ou cérémonie liée au à l'initiative. Dans le cas où le Canada souhaite participer à l'annonce ou à la cérémonie, le bénéficiaire coopère autant que possible avec le Canada dans le cadre de l'annonce ou de la cérémonie.

25.4 - Langue de communication

Le bénéficiaire réalise l'initiative et fournit au public les communications orales et écrites reliées à l'initiative dans les deux langues officielles du Canada (anglais et français), sauf disposition contraire de l'annexe A. Il appartient au bénéficiaire de veiller à ce que les Tiers s'acquittent de ces obligations.

EXTRAIT DE L'ANNEXE A DE L'ACCORD DE CONTRIBUTION

ANNEXE A - LANGUES OFFICIELLES

Toutes les communications publiques par les bénéficiaires principaux, y compris les publications et les sites Web, seront toujours disponibles dans la langue officielle de la minorité de la province ou du territoire où l'organisation bénéficiaire exécute les activités du Programme. Les communications des bénéficiaires principaux pourront aussi être traduites et disponibles dans la première langue officielle de la province ou du territoire.

LOGOS ET LIBELLÉS À UTILISER POUR RECONNAÎTRE LA CONTRIBUTION DE SANTÉ CANADA

Logos



- Le logo doit être utilisé dans sa forme bilingue complète et ne peut être ni recadré ni modifié de quelque manière que ce soit :
 - Français-anglais pour un document en français ou français en premier dans un document bilingue;
 - Anglais-français pour un document en anglais ou anglais en premier dans un document bilingue.
- Le logo doit être placé sur un arrière-plan solide (c'est-à-dire qu'il n'y a pas de motif) et doit présenter un contraste suffisant pour se démarquer clairement.
- Il doit y avoir suffisamment d'espace blanc autour du logo pour qu'il soit distinct des autres éléments.
- Le logo ne doit pas être étiré de manière disproportionnée. Toute la mise à l'échelle doit être effectuée avec soin pour éviter toute distorsion horizontale ou verticale.
- Le logo doit être utilisé dans une taille lui permettant d'être facilement lu et comparable aux autres logos de la page.
- Le logo peut être noir avec drapeau rouge, ou peut être converti en noir (pas de gris) ou en blanc. Si l'encre noire n'est pas utilisée sur le document, le logo peut être reproduit dans la seule couleur d'accompagnement utilisée (c'est-à-dire tout en bleu).
- Le logo ne peut être utilisé sur un site Web autre que le gouvernement du Canada sans la permission écrite expresse de le faire.

Libellés

Version longue

- Cette initiative est financée par Santé Canada dans le cadre du Plan d'action pour les langues officielles – 2018-2023 : Investir dans notre avenir. Les opinions exprimées ne représentent pas nécessairement celles de Santé Canada.
- This initiative is funded by Health Canada under the Action Plan for Official Languages – 2018-2023: Investing in Our Future. The views expressed herein do not necessarily represent the views of Health Canada.

Version courte

- La présente initiative a été rendue possible grâce à la contribution financière de Santé Canada.
- This initiative was made possible through a financial contribution from Health Canada.

RENSEIGNEMENTS

Carole Breton

Directrice des communications

cbreton@acufc.ca

SECRÉTARIAT NATIONAL

223, rue Main, Ottawa (Ontario) K1S 1C4

Téléphone ► 613-244-7837

Sans frais ► 1-866-551-2637

ACUFC+CA ► CNFS+NET



ACUFC

ASSOCIATION DES COLLÈGES ET UNIVERSITÉS
DE LA FRANCOPHONIE CANADIENNE



**CONSORTIUM NATIONAL
DE FORMATION EN SANTÉ**